

L'ENFER DES ANGES DE CHRISTIAN-JAQUE



RÉSUMÉ

Deux enfants au sort tragique, Lucien et Lucette, se rencontrent dans le Paris misérable de la fin des années 1930. Battu par son père, Lucien est laissé pour mort par ce dernier dans un terrain vague : il se réveille quelque temps après mais a perdu la mémoire. Lucette, orpheline, s'est évadée d'une maison de redressement et fuit la police. Tous deux échouent dans un bidonville de l'est parisien, la cité Henri IV, occupée par une bande d'adolescents abandonnés. Ceux-ci emploient leurs journées à la vente de drogue, sous la houlette d'un certain monsieur Max mal intentionné, et à l'invention d'une machine au mouvement perpétuel. La destinée tragique des deux enfants se poursuit dans ce milieu où chacun partage pourtant le même sort. Les deux « anges » doivent faire face à l'animosité des autres enfants, à la ruse d'un monsieur Max qui cherche à gagner de l'argent sur leur dos, et au philatéliste lubrique chez qui Lucette a trouvé un emploi. Face à ces personnages menaçants, ils peuvent cependant compter sur le clochard La Loupe et sur la générosité d'un jeune chômeur, Jean Ballard, qui garde sur eux un œil vigilant.

Lucien, qui ne se souvient pas de sa vie d'avant, rêve d'une famille bien lotie, pleurant sa disparition. Il croit la trouver à Neuilly, dans une belle villa où un garçon de son âge a disparu. Mais lorsqu'il y arrive, celui-ci est de retour, brisant les rêves de Lucien. Il y passe cependant la journée, et, de retour dans le bidonville, il fait une description éblouie de la propriété, donnant au vilain Max l'idée propice d'un cambriolage. Une fois son larcin accompli, Max s'enfuit et Lucien est accusé à tort par la police. Son père retrouve alors sa trace et tâche de le récupérer. Mais il est tué par la foule du bidonville qui le lapide. L'arrestation de Lucien vient mettre un terme à cette joie temporaire, et Lucette, brisée par cette injustice, se jette dans le canal. Il existe alors deux fins : dans la première (version perdue), Lucette meurt, dans la seconde (version diffusée), elle est sauvée de la noyade, et les deux enfants sont adoptés par Jean Ballard.

ANALYSE

Après *Les disparus de Saint Agil*, Christian-Jaque revient sur le thème de l'enfance malheureuse et haute en couleurs avec les interprètes des « Chiches Capons », Serge Grave, Jean Claudio et Marcel Mouloudji. Le récit adopte le ton du mélodrame, opposant symétriquement des figures vicieuses, cherchant à profiter de l'innocence parfaite des deux jeunes protagonistes, Lucien et Lucette, et des figures vertueuses, prodiguant l'amour parental que le sort leur a dénié.

Non-crédités au générique, certains personnages, tel le Père La Loupe, dénotent visiblement la patte de Jacques Prévert, qui travaille bénévolement et anonymement sur le scénario du film. Prévert avait démontré auparavant son engagement contre l'enfance maltraitée dans un poème intitulé *La Chasse à l'enfant* (1934), en réponse à un fait-divers malheureux advenu à Belle-Île. En 1934, un enfant est roué de coup dans la colonie pénitentiaire pour jeunes délinquants de Belle-Île, déclenchant l'évasion de ses cinquante-cinq pensionnaires. On lance alors une « chasse à l'enfant », promettant une récompense pour qui, habitant ou touriste, attrapera un fugitif, ce qui inspira son poème à Prévert. Ce dernier donne donc au film une impulsion militante, s'élevant pour défendre la jeunesse maltraitée, délinquante par nécessité et non par choix. Mais le film sera détourné de son propos initial par le régime de Vichy : sorti en salles en 1941, il sera utilisé pour illustrer la misère sociale et la disparition des valeurs familiales dans la France du Front Populaire.

EXTRAITS DE PRESSE

« (...) Ce n'est pas du roman, ce n'est pas du mélo, ce n'est pas, non plus, ce qu'aucuns se complaisent à dénommer pompeusement « une tranche de vie », c'est beaucoup mieux que cela : une succession de faits qui révèlent la tragédie de l'enfance abandonnée, de cette enfance privée de tendresse, qui pousse, seule, au bord du ruisseau, livrée à elle-même, à la grâce de Dieu.

L'enfer des anges pourrait porter en guise de préambule ces quelques lignes relatives aux gosses qui deviennent – on écrit trop souvent que la faute leur en incombe – des vauriens, des criminels, des déchets d'humanité. Ne les accablez pas, ils sont ainsi parce qu'on ne leur a jamais appris à faire le bien, parce qu'on n'a jamais cherché à découvrir, puis à cultiver les bons sentiments qu'ils portaient en eux.

Tel est le postulat du film, de ce film qui bouleverse, qui étirent, qui amuse aussi, car l'enfant n'est pas toujours triste, même dans certaines circonstances pénibles de la vie. Il est parfois marqué d'une douce et insouciant philosophie, d'une candeur désarmante, et ses ambitions ont un reflet optimiste dont le film est souvent imprégné.

(...) Techniquement parlant, le film est une magnifique réussite qui classe Christian-Jaque au rang de nos

plus talentueux metteurs en scène. Venant après *Les disparus de Saint-Agil*, *L'enfer des anges* nous apporte le témoignage qu'avec un sujet de grande classe comme celui-ci, Christian-Jaques peut produire des films susceptibles de supporter la comparaison avec les meilleures œuvres internationales.

(...) Jamais film en faveur de l'enfance malheureuse ne fut plus souhaitable et mieux venu que celui-ci. C'est une grande œuvre, répétons-le, une très grande œuvre (...).

Jean Voiron, *Cinéma*, n°567, Août 1939

« Le nouveau film de Christian Jaques est mené avec un soin, une sûreté, un sens du cinéma auxquels il ne nous a pas toujours habitués. La multiplication des panoramiques et des travellings imprime un rythme très personnel à cette bande et il a su faire en sorte que les scènes trop dramatiques restent au bord du mélo sans jamais y choir.

Les producteurs de *L'Enfer des anges* semblent avoir considéré avec effroi l'audace de ces scènes. Ils ont craint que le public ne les supporte malaisément et ils ont cru devoir tourner une version édulcorée du dénouement. Disons tout de suite qu'un tel scrupule et superflu. Le tact avec lequel ces morceaux sont traités les replace aisément dans la vie quotidienne et leur donne un caractère de fatalité qui emporte l'adhésion.

(...) Si, comme les spectateurs de la présentation le leur ont conseillé, les producteurs conservent le dénouement sans inutiles concessions imaginées par les auteurs, on peut prédire à *L'Enfer des anges* (dont l'adaptation a été faite par Pierre Ramelot) un succès égal auprès du grand public et chez les amateurs de vrai cinéma. »

Georges Charensol, *Pour Vous*, n°575, novembre 1939

GÉNÉRIQUE

Réalisation : Christian-Jaques

Assistant réalisateur : Jean Darvey

Scénario : Pierre Véry et Jacques Prévert (non-crédité)

Adaptation : Pierre Ramelot et Pierre Véry

Dialogues : Pierre Laroche et Jacques Prévert (non-crédité)

Décors : Paul-Louis Boutié

Maquettes : Jean d'Eaubonne

Photographie : Maurice Barry, Otto Heller, Alain Renoir et André Thomas

Ingénieur du son : Perrin

Musique : Henri Verdun

Montage : William Barache et Claude Nicole

Photographe de plateau : Léo Mirkine

Production : Émile Darbon, Société anonyme de Réalisation d'œuvres cinématographiques (SAROC)

Distribution :

Lucette : Louise Carletti

Lucien : Jean Claudio

Jean Ballard : Lucien Gallas

Max : Jean Tissier

Le père La Louve : Dorville

Léon : Marcel Mouloudji

Paul Minain : Serge Grave

Simone : Sylvia Bataille

Sulpice, le père de Lucien : René Bergeron

La femme de Sulpice : Fréhel

Freddy, le patron du bistrot : Bernard Blier

Durée : 95 minutes

Sortie en France : 13 février 1941